



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

ONU

Question écrite n° 63879

### Texte de la question

M Jean-Marie Demange appelle l'attention de M le ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, sur les récentes mutations de hautes personnalités au sein de l'ONU. On constate, à travers ces changements, une tendance à l'élimination de la France et de la francophonie. Il lui demande en conséquence les mesures prises par le Gouvernement français, d'une part, pour le maintien du personnel français ou francophone, d'autre part, pour la défense de notre langue. Cette nouvelle politique paraît surprenante compte tenu du rôle joué par la France dans les missions de l'ONU et dans leur financement.

### Texte de la réponse

Reponse. - Le ministre d'Etat remercie l'honorable parlementaire d'avoir attiré son attention sur la situation des fonctionnaires internationaux français et de la francophonie au secrétariat des Nations unies à New York. La France soutient les efforts accomplis par le nouveau secrétaire général, M Boutros-Ghali, en vue de réformer l'Organisation et de lui assurer un meilleur fonctionnement, tout en restant naturellement très vigilante sur la francophonie et sur ses intérêts propres. Elle ne manquera pas une occasion de rappeler les règles applicables en matière d'usage des langues et veille à ce que nos compatriotes et des représentants des États francophones occupent les postes qui leur sont dus, au sein de l'organisation. Le ministre d'Etat saisit cette occasion pour informer l'honorable parlementaire qu'il a écrit au secrétaire général des Nations unies pour lui rappeler les engagements qu'il a souscrits à plusieurs reprises à l'égard de la francophonie et son souci de faire traiter sur un pied d'égalité les principaux membres de l'Organisation, notamment les membres permanents du Conseil de sécurité. Le ministre d'Etat partage entièrement le souci de l'honorable parlementaire pour la francophonie et la position de la France à l'ONU, et continuera d'intervenir sur ces sujets auprès du secrétaire général chaque fois que nécessaire. Tout en étant tenu à la discrétion en raison des mouvements de personnels en cours, le ministre d'Etat est déjà en mesure de porter à la connaissance de l'honorable parlementaire le fait que M Milleron, ancien directeur général de l'INSEE, vient d'être recruté par le secrétaire général sur un poste de consultant à très haut niveau.

### Données clés

**Auteur :** [M. Demange Jean-Marie](#)

**Circonscription :** - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 63879

**Rubrique :** Organisations internationales

**Ministère interrogé :** affaires étrangères

**Ministère attributaire :** affaires étrangères

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 9 novembre 1992, page 5046